

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2012

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER, Emmanuel TSCHITSCHMANN, Bernard BRAUN, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD.

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : David CARABIN.

Procurations : Daniel THOMASSIN à Bertrand KLING,
François KLAEYLE à Malika TRANCHINA,
Véronique DEVIGNES à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,
Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,
Yves COLOMBAIN à Geneviève FLEURY,
Marc BARRON à Sophie WAKEFORD.

Secrétaire de séance : Geneviève FLEURY

Date convocation : 14 décembre 2012

N°2012-065

Objet : Attribution de subventions aux associations
Rubrique : 7.5.2

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'attribution de subventions fera l'objet de délibérations du conseil municipal en fonction de la réception et de l'instruction des dossiers de demande d'une part, et dans la limite du "crédit global" inscrit au budget de l'exercice 2012, d'autre part.

Au vu des demandes de subventions recevables et instruites depuis le 1^{er} janvier 2012 et après avis favorables de la commission Solidarité emploi et politique de la ville réunie le 20 novembre 2012, ainsi que de la commission Vie Locale et Associative, Sports, Culture et Jeunesse réunie le 22 octobre et le 26 novembre 2012, le Maire propose d'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes :

A.P.E.M.	3 300€
Tennis Club	1 000€
A.U.C.S.	6 500€
C.L.C.V. Malzéville	1 600€

Les Restaurants du Cœur 54	1 200€
L.O.R.T.I.E.	6 000€
Notre Dame du Trupt	3 800€

Ainsi que les subventions exceptionnelles suivantes :

Les Neugeottes	800 €
Malzéville au Mali	1 500 €

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ
(Bertrand KLING ne participe pas au vote)**

- **APPROUVE** ces propositions.

Date : 20 décembre 2012

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Affichage : 21 décembre 2012

Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX.



J. Franoux

Accusé de réception en préfecture 054-215403395-20121220-2012-065-DE Date de télétransmission : 21/12/2012 Date de réception préfecture : 21/12/2012
